



MEMORANDUM / NOTE DE SERVICE

To/Dest. : ALL LAWYERS AND LITIGANTS IN THE COURT OF QUEEN'S BENCH
AVOCATS ET PLAIDEURS À LA COUR DU BANC DE LA REINE

From/Exp. : RACHELLE STANDING
Chief Clerk & Chief Administrator / Greffière en chef et administratrice en chef

Re/Objet : Court of Queen's Bench of New Brunswick - Term Scheduling Model / Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick – Modèle de programmation par session

Date : May 17, 2022 / Le 17 mai 2022

In an effort to increase efficiencies and reduce delays, the Court of Queen's Bench of New Brunswick is moving to a term scheduling model. Already used in many Canadian provinces, the term system optimizes sitting time during the busiest periods and permits a lighter summer docket when there is a natural slowdown as result of vacations.

Commencing in 2023 the Court of Queen's Bench will operate on a term schedule with three sessions a year. The Winter/Spring session will commence in January following the holiday season and run until the last week of June. The Summer session will run from the last week of June until the Labour Day weekend. The Fall Session will run from the Tuesday after Labour Day until the last Friday prior to the holiday season.

For the 2023 calendar year, the dates for each term are as follows:

Winter/Spring Jan 3rd to Jun 30th

Dans le but d'accroître l'efficacité et de réduire les délais, la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick passe à un modèle de programmation par session. Déjà utilisé dans de nombreuses provinces canadiennes, le système par session optimise la durée des sessions lors des périodes les plus chargées et permet d'alléger les registres en été, quand les vacances ralentissent le rythme.

À partir de 2023, la Cour du Banc de la Reine adoptera une programmation par session, avec trois sessions par an. La session d'hiver et de printemps débutera en janvier, juste après les fêtes, et se poursuivra jusqu'à la dernière semaine de juin. La session d'été se déroulera de la dernière semaine de juin jusqu'à la fête du Travail. La session d'automne commencera le mardi suivant la fête du Travail et s'achèvera le dernier vendredi avant la période des fêtes.

Pour l'année civile 2023, les dates de chaque session sont les suivantes :

Hiver et printemps du 3 janvier au 30 juin

**THE COURT OF QUEEN'S BENCH
OF NEW BRUNSWICK**



**LA COUR DU BANC DE LA REINE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Summer	Jul 3 rd to Sept 1 st	Été	du 3 juillet au 1 ^{er} sept
Fall	Sept 5 th to Dec 22 nd	Automne	du 5 sept au 22 déc
Christmas Recess	Dec 23 rd to Jan 2 nd	Congé de Noël	du 23 déc au 2 jan

While all matters will be heard during the Winter/Spring and Fall sessions, the Summer session will be limited to certain matters. A list of such matters is found in Schedule A attached. The court will continue to be open and to deal with all urgent matters in both the family and trial division during the Summer term. While criminal matters will continue to be managed during the Summer term, barring exceptional circumstances, no jury trials will be scheduled to commence during the 9-week term.

The Court will monitor the structural changes to the term schedule and if any concerns arise respecting the timeliness of hearings, including judge and jury trials, changes will be made.

Tous les types d'affaires seront entendus lors de la session d'hiver et de printemps et celle d'automne. La session d'été se limitera par contre à certaines affaires en particulier. Une liste figure à l'annexe A ci-jointe. Pendant la session d'été, la Cour restera ouverte et traitera toutes les affaires urgentes, dans la Division de la famille comme dans celle de première instance. Les affaires criminelles continueront d'être gérées pendant la session d'été. Toutefois, sauf circonstances exceptionnelles, aucun procès avec jury ne commencera pendant cette session de neuf semaines.

La Cour surveillera les changements structurels à la programmation des sessions et si des préoccupations sont soulevées quant à la rapidité de la tenue des audiences, y compris celle des procès avec ou sans jury, des modifications seront apportées.

(Original signed by / originale signée par)

Rachelle Standing



Family Division:

Child Protection First Appearances
Protective Care Hearings
Judicial Case Conferences
Motions such as G-hearings
Short Trials – custody,
supervisory applications

Civil Abridgements
Hearings under the IPVI
Mobility Cases
Conclusion of Trials/Matters
left unfinished
Settlement conferences
Motions or Applications of 2
days or less

*This list is not exhaustive, and the Court may direct that matters be held during the Summer session.

Division de la famille

Protection de l'enfance Premières comparutions
Audiences de protection
provisoire
Conférences de cas
judiciaire
Requêtes comme les
audiences de type G
Procès courts – demandes
de garde ou de
surveillance

Civile Abrégements
Audiences en vertu de la
*Loi sur l'intervention en
matière de violence
entre partenaires
intimes*
Affaires de mobilité
Conclusion des procès et
des affaires non
résolues
Conférences de règlement
Requêtes ou demandes de
deux jours ou moins

*Cette liste n'est pas exhaustive et la Cour peut imposer la tenue d'un procès pendant la session d'été.